

DELIBERATION N° 01 - DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS SPECIALISEES AUPRES DE LA COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND NANCY

Rapporteur : M. BOILEAU

Vu les articles L. 2121-21 et L. 5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Par délibération n°2 du 25 avril 2014, le conseil de la Communauté Urbaine du Grand Nancy a créé 5 commissions communautaires spécialisées, chargées d'étudier les dossiers et d'émettre un avis avant présentation en séance publique.

Il s'agit des commissions suivantes :

- Finances,
- Ressources,
- Territoire,
- Services et Infrastructures,
- Attractivité.

Le principe de composition défini par le conseil de communauté le 25 avril prévoit que les communes disposant de moins de quatre conseillers communautaires puissent proposer, en plus, un titulaire et un suppléant par commission spécialisée, avec voix consultative, afin de permettre une représentativité municipale satisfaisante, comme l'autorise l'article L. 5211-40-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Monsieur le Maire propose les candidatures suivantes :

- Commission Finances : Joël LAMY (titulaire) et Pierre CLAUDOTTE (suppléant),
- Commission Ressources : Sophie MERCIER (titulaire) et Patrick PECHINE (suppléant),
- Commission Territoire : Xavier DUSSAULX (titulaire) et Jean-Luc BARATAUD (suppléant),
- Commission Services et Infrastructures : Denis DEFFOUN (titulaire) et Sandrine GUERBER (suppléante),
- Commission Attractivité : Dominique BERNIER (titulaire) et William LOMBARD (suppléant).

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide par 26 voix pour et 3 voix contre (Groupe Pour Ludres, Résolument) :

- de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et de son suppléant pour siéger au sein de chacune des commissions communautaires comme suit :

- Finances : Joël LAMY (titulaire) et Pierre CLAUDOTTE (suppléant),
- Ressources : Sophie MERCIER (titulaire) et Patrick PECHINE (suppléant),
- Territoire : Xavier DUSSAULX (titulaire) et Jean-Luc BARATAUD (suppléant),
- Services et Infrastructures : Denis DEFFOUN (titulaire) et Sandrine GUERBER (suppléante),
- Attractivité : Dominique BERNIER (titulaire) et William LOMBARD (suppléant).